

CAHIER DES CHARGES VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION

Informations générales

Intitulé de la mission : L'ambassade de France au Gabon recherche un prestataire pour la gestion opérationnelle et logistique d'un lieu de résidence de création contemporaine et de réflexion à Libreville.

Programme : FEF 2024 – Lieu de création contemporaine.

Pays : Gabon

Période de la prestation : d'avril à fin juillet 2024.

1. Contexte de la mission

L'ambassade de France au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe recherche un prestataire pour la gestion opérationnelle et logistique du projet FEF intitulé « Lieu de création contemporaine au Gabon et à STP », et en particulier pour la mise en œuvre de l'ouverture d'une résidence de création contemporaine à Libreville, dans l'ancienne ambassade de France située face au musée national de Libreville, et de l'accueil des artistes et du public en son sein.

Ni exposition muséale, ni villa de création, ni centre culturel, ni manifestation visant à développer des propos exclusivement historiques, thématiques ou critiques, ce projet vise à faire émerger une « fabrique » de la création comme un espace créatif, bouillonnant, foisonnant, mettant au cœur de sa raison d'être la rencontre, la mobilité et la liberté de création pour des jeunes artistes africains et français, afin de réinventer ensemble des lieux communs de débats et de création.

Des artistes et des créateurs issus du Gabon, de Sao Tomé-et-Principe, de France, ainsi que d'Afrique centrale et de sa diaspora, seront invités à investir ce bâtiment hautement symbolique. La résidence, une « ambassade des arts » pour le Gabon et Sao Tomé-et-Principe, aura également pour ambition de rayonner au-delà de ses murs, à travers un réseau de structures partenaires à Libreville et à Sao Tomé-et-Principe, par le biais de résidences conjointes. Les résidents seront pleinement intégrés à un espace de rencontre et d'émulation, et ils bénéficieront d'un accompagnement curatorial et technique pour les aider à enrichir et à développer leur pratique créative.

Pendant 2 mois, de mi-mai à mi-juillet 2024, une trentaine de représentants de scènes émergentes dans des disciplines variées des arts visuels et des arts vivants seront invités à poursuivre leur pratique dans les ateliers de la résidence et à partager leurs créations avec le public grâce à des espaces d'exposition en accès libre et à des événements culturels sur place ou hors les murs. En

plus de l'activité de création, une programmation culturelle à destination du plus grand nombre proposera des masterclass avec des invités internationaux, des ateliers de formation, des projections, des visites, des concerts, ou des débats d'idées qui auront lieu sur place ou qui seront hébergés par d'autres espaces culturels de Libreville. Ces rencontres seront l'occasion d'explorer des thématiques liées à l'actualité de l'art, au patrimoine gabonais, santoméen et africain, aux cultures diasporiques, à l'avenir du dialogue entre Afrique et Europe, ou à la création au féminin. Chacun des programmes de la résidence portera une attention particulière à la place des femmes dans le champ de la création, mais également aux questions environnementales, aux actions et aux réflexions qu'elles suscitent.

Cette résidence se décline en trois formats afin de répondre et de s'adapter aux besoins différents des artistes invités et du grand public :

- **Une commande artistique pour 4 artistes invités** à intervenir sur le bâtiment entre fin avril et mi-mai, avant la période de résidence.
- **Une résidence de création pour 26 artistes** sélectionnés, de 5 semaines, destinée à la réalisation d'un projet sur place, soit conçu spécifiquement pour le lieu et son contexte, soit pour faire aboutir une recherche antérieure. Les créations resteront exposées jusqu'à la fin du programme. L'ensemble des 26 artistes invités seront présents du 20 mai au 23 juin. Pendant ces 5 semaines, se déroulera la résidence de production artistique, essentiellement dédiée aux arts visuels, et pendant laquelle les artistes installeront leur lieu de travail sur le site de l'ancienne ambassade de France et réaliseront des œuvres ou des accrochages in situ au sein de ce site (espaces intérieurs et extérieurs inclus ; le hors les murs est possible en restant dans le quartier environnant). Pendant cette période se déroulera également un programme d'intervention d'une dizaine de professionnels de différents domaines de l'art et de la culture qui se relayeront pour venir rencontrer les artistes et animer des discussions et des ateliers de formation sur leurs sujets de spécialité.
- **Une ouverture destinée au grand public** de Libreville du 24 juin au 14 juillet 2024. A l'issue de cette période de résidence, un week-end d'inauguration célébrera le travail réalisé par les artistes qui quitteront alors les lieux. Débutera ensuite, la deuxième phase d'activité du site, qui sera dès lors ouvert au public et qui sera investi par un programme événementiel davantage orienté vers les arts vivants (concerts, danse, arts oratoires, art culinaire, défilés de mode, jeux vidéo...), de même que par un programme orienté vers différents publics : familles (pour les ateliers créatifs) ou professionnels (pour les ateliers de concertation), le jeune public et le public féminin.
- **La programmation culturelle et artistique prendra la forme suivante** : des événements festifs qui incluent aussi des concerts, des expositions, des restitutions du travail des artistes invités sous différentes formes, ainsi que des visites avec des médiateurs culturels et des créneaux de découverte dédiés spécialement aux étudiants et aux scolaires + des ateliers créatifs dédiés aux plus jeunes et aux familles + des soirées de projections mêlant cinéma, documentaire et art vidéo suivies de débats d'idées sur les thèmes de l'actualité de l'art, du patrimoine gabonais et africain, des diasporas, de l'avenir du dialogue entre Afrique et Europe ou de la création au féminin + une programmation hors les murs avec des structures culturelles partenaires.

L'ensemble des activités et des programmes, tant dans les arts vivants que dans les arts visuels, sera fédéré par la thématique du dialogue interculturel.

Cette résidence artistique s'inscrit dans les tissus culturels des régions de Libreville et de Sao Tomé-et-Principe en y impulsant une dynamique à part. Point de ralliement des artistes, des amateurs, des curieux et du plus grand public, elle a pour ambition de diffuser la création qui aura lieu sur

place et de partager l'envie et le plaisir de créer pendant la durée du programme, mais aussi sur le long terme.

2. Les acteurs du projet

Le projet est géré sous la responsabilité de l'ambassade de France au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe et se déroule sous la coordination générale de l'agence d'ingénierie culturelle française Manifesto, désignée comme AMO. Il attestera du service-fait de la prestation.

L'AMO dispose de la coordination générale du projet et en particulier de la responsabilité de l'accompagnement artistique des artistes, de la définition de la stratégie et du plan de communication, du suivi de l'agence de graphisme (Agence Loïc Altaber), du suivi de la mise en œuvre des actions de communication et du suivi de l'opérateur opérationnelle et logistique de la résidence.

Le prestataire chargé de la gestion opérationnelle et logistique de la résidence artistique sera amené à travailler avec les autres opérateurs du projet en charge des missions de communication, ainsi que de la programmation artistique et culturelle.

3. Cahier des charges

Le prestataire s'engage à mettre à disposition ses équipes pour l'exécution de la mission suivante : assurer la gestion opérationnelle et logistique de la résidence artistique pour garantir le bon fonctionnement du projet, en lien avec l'AMO.

Le prestataire doit avoir un vif intérêt du secteur artistique et créatif, et doit être capable de superviser, coordonner et gérer l'ensemble des aspects logistiques, administratifs et opérationnels de la résidence. L'opérateur doit être désireux de travailler en étroite collaboration avec les artistes, les habitants, les intervenants internationaux, le grand public et les autres prestataires.

L'opérateur dispose de budgets dédiés pour chacune des missions, charge à lui de proposer à l'ambassade de France au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe la meilleure proposition technique afin d'atteindre les résultats recherchés par le projet.

Mission 1 - Mettre à disposition, au sein du lieu de résidence une équipe composée :

- **D'un administrateur** du lieu de résidence artistique d'avril à mi-juillet.
- **D'un responsable de l'accueil et de la logistique** concernant les résidents, les intervenants et le public de début mai à mi-juillet.
- **D'un responsable de la production technique des œuvres.** De début mai à mi-juin, puis seconde moitié de juillet pour l'organisation du transport des œuvres.
- **D'un fixeur/interprète.** Il fera office à la fois d'interprète (anglais/portugais idéalement), de guide et de facilitateur, aidant l'approche des artistes à Libreville, de ses populations, et son contexte et opérera de début mai à mi-juin.

Cette équipe aura plus spécifiquement pour objectif :

En amont de la résidence (d'avril à mi-mai) :

- Préparer l'accueil des résidents et des intervenants.

- Assurer la coordination locale du projet en lien avec l'AMO et les différents partenaires.
- Assurer l'aménagement et l'équipement des espaces de l'ancienne ambassade, en lien avec l'AMO en ateliers de création, en espaces de formation / débat / médiation, en espaces de convivialité, à partir d'un budget dédié.
- Approvisionner le mobilier et le matériel pour les artistes, selon une liste fournie par l'AMO à partir d'un budget dédié.
- Coordonner avec les lieux d'hébergement et l'opérateur « Voyage » l'arrivée des artistes et des intervenants.
- Préparer le programme d'immersion des artistes à Libreville à leur arrivée : 3 jours de visites et de rencontres avec des acteurs culturels de la ville.

Pendant la résidence (mi-mai à mi-juillet)

- **Gestion opérationnelle**

- Être présent sur le lieu de résidence au quotidien et pendant toute la durée de celle-ci, pour assurer la gestion quotidienne du site et fournir un soutien logistique et technique aux résidents, aux intervenants et accueillir le public.
- Tenir des réunions hebdomadaires avec l'opérateur "AMO" pour le suivi du projet
- Gérer les budgets dédiés et en rendre compte administrativement.
- Gérer les plannings de la résidence (événements, visites, déplacement des artistes etc.)
- Coordonner en lien avec l'AMO les différentes équipes présentes sur le projet et apporter un soutien général au projet.
- Assurer un reporting technique, administratif et financier hebdomadaire.
- Assurer le suivi qualitatif des événements et interventions se déroulant dans le cadre de la résidence et s'assurer par le biais d'enquêtes que les objectifs du projet soient atteints tant en direction du public que des artistes.
- Rédiger un rapport final décrivant la programmation, le public et le niveau de satisfaction des bénéficiaires, pour chaque événement.
- Veiller à ce que les lois et coutumes locales soient respectées au sein de la résidence.
- Assurer si nécessaire une action de représentation auprès des autorités locales et des partenaires en lien avec l'AMO et l'ambassade.

- **Gestion logistique**

- Gérer les arrivées et les départs des artistes et des intervenants, les transferts et leur accueil en lien avec l'opérateur « voyage et séjour ».
- Gérer la logistique du programme d'immersion des artistes à leur arrivée (location voiture, réservations, etc.).
- Effectuer des achats du quotidien selon les besoins du projet, dans la limite du budget dédié.
- Être le point de contact principal pour les résidents, les intervenants, le public et les équipes concernant un large éventail de sujets selon les besoins du programme
- Négocier les meilleurs prix avec les fournisseurs et assurer une gestion transparente des budgets alloués pour les achats.
- Coordonner avec les artistes et intervenants les vols et assurer les prises en charge et les déposes à l'aéroport si nécessaire ou en coordination avec l'opérateur « voyage ».
- Identifier et réserver des voitures de location si nécessaire tout en veillant à ce que les voitures soient toujours assurées.
- Assurer le confort et la sécurité de tous les résidents et veiller à ce que leurs besoins pour leurs projets artistiques soient satisfaits, y compris l'approvisionnement en outils et équipements.

- **Médiation**

- Organiser et superviser des visites des ateliers pendant la résidence et de l'exposition en seconde phase du projet pour différents types de publics (scolaires, familles, etc.).
 - Mobiliser des médiateurs culturels pour accompagner le public dans la découverte des pratiques artistiques, des lieux investis et du projet pendant les portes ouvertes et les événements de la programmation à Libreville. Pour ce faire, il sera nécessaire de recruter des médiateurs culturels en lien avec les masters pro ad hoc de l'Université Omar Bongo et de les former aux spécificités de la résidence de création. La formation des médiateurs sera effectuée par l'AMO.
 - Organiser, en lien avec les artistes et l'AMO, l'exposition de fin de résidence qui fera également l'objet d'une inauguration et d'un voyage de presse.
 - Soutenir l'opérateur "Programmation" dans l'organisation des événements à destination du grand public
- **Partenariat**
 - Veiller à travailler en collaboration avec les acteurs culturels et éducatifs de Libreville.
 - Impliquer et établir des partenariats avec des organisations locales au Gabon.

Après la résidence (mi-juillet à fin juillet)

- Ranger les lieux et démonter les œuvres avant sa fermeture définitive et sa remise en état si nécessaire par l'ambassade.
- Organiser le retour des œuvres sur validation de l'AMO dans le pays de résidence des artistes sur budget dédié.

Mission 2 – Aménager, équiper et faire fonctionner le lieu de résidence de création.

La mission consiste à assurer, en lien avec l'AMO, l'achat en local du matériel audiovisuel, du mobilier et du matériel artistique nécessaire à la résidence à partir d'un budget dédié et à l'installer afin de mettre à disposition des artistes 25 studios de création, des espaces de convivialité et des espaces de formations/workshop.

Mission 3 – Organiser le retour des œuvres dans le pays de résidence des artistes.

La mission consiste à contracter, sur un budget dédié et en lien avec l'AMO, avec un prestataire spécialisé pour assurer un retour rapide et en sécurité des œuvres créées pendant la résidence, dans le pays de résidence des artistes. Ce transport, validé préalablement par l'AMO, sera assuré si l'œuvre le permet et si l'artiste le souhaite. La mission comprend le contrôle de l'effectivité de la prestation et s'étend jusqu'à l'arrivée de l'œuvre dans toute son intégrité au lieu fixé.

Mission 4 – Organiser et assurer les achats (équipement/prestation) nécessaires à la production de l'exposition de fin de résidence.

La mission consiste pour les équipes en régie à organiser l'exposition de fin de résidence, en lien avec l'AMO et à assurer tous les achats nécessaires à sa réalisation, sur un budget dédié.

Mission 5 – Organiser et assurer les achats (équipement/prestation/transport) nécessaires à la mise en œuvre d'au moins 6 visites commentées et 7 visites scolaires.

La mission consiste pour les équipes en régie à concevoir et organiser des visites commentées de la résidence et des sites culturels de Libreville, des visites scolaires accompagnés d'ateliers pédagogiques notamment à destination du public scolaire et du grand public en lien avec l'AMO, et à assurer tous les achats nécessaires à leurs réalisations, sur un budget dédié. L'objectif est d'accueillir à l'occasion de ces visites et ateliers plus de 1000 personnes dont une majorité d'enfants ou d'élèves.

Mission 6 : Organiser et assurer les achats (équipement/prestation) nécessaires à l'organisation de 4 portes-ouvertes de la résidence.

La mission consiste pour les équipes en régie à concevoir et organiser quatre week-end portes-ouvertes dont le premier se déroulera entre le 21 et le 23 juin en lien avec l'AMO, et à assurer tous les achats

nécessaires à leurs réalisations, sur un budget dédié. Chaque portes-ouvertes devra viser l'accueil d'au moins 500 personnes. La programmation culturelle des portes-ouvertes sera assurée par un opérateur distinct avec qui il sera nécessaire de collaborer, de même que pour leur communication.

Mission 7 : Organiser la sélection et la prise en charge d'au moins trois médiateurs culturels professionnels et d'au moins trois autres médiateurs stagiaires en lien avec l'université Omar Bongo. La formation des médiateurs culturels sera assurée par l'AMO. Les médiateurs interviendront de façon ponctuelle, mais régulière entre début juin et mi-juillet et devront être formés entre mi-mai et début juin. La mission consistera également à organiser logiquement la formation.

Mission 8 : Organiser 10 masterclass à l'intention des acteurs du secteur artistique et du grand public, en recourant à une expertise internationale et locale e coordination avec l'AMO.

De façon générale, le prestataire devra :

- Collaborer avec l'équipe du projet et apporter son soutien plein et entier à celui-ci.
- Être présent au quotidien sur le lieu de la résidence artistique et pendant toute sa durée, soit du 20 mai au 14 juillet.
- Réaliser un reporting technique et financier hebdomadaire des actions menées
- Rédiger un rapport final qui décrit l'ensemble des éléments de communication
- Le prestataire devra être en mesure de mobiliser une équipe qualifiée, autonome et rigoureuse en capacité de travailler dans un contexte multiculturel.

4. Objectifs et résultats minimum attendus

- Le lieu de résidence proposera 25 ateliers de création pluridisciplinaires partagés et individuels, un espace de convivialité et un forum dédié aux débats et aux actions de médiation culturelle ouverts au public.
- Le lieu de résidence proposera 10 ateliers de formation donnés par 10 intervenants soit un total de 60 heures (6 heures par intervention). Ces ateliers seront ouverts tant aux artistes résidents qu'au grand public et pourront accueillir jusqu'à 50 personnes. Les formations pourront être proposées dans un lieu partenaire.
- Au moins un atelier s'intéressera aux obstacles auxquels font face les artistes femmes et à l'égalité femmes-hommes dans la création. Chacun des 30 résidents artistiques bénéficiera également de 4 heures d'expertise de direction artistique et/ou d'accompagnement technique pendant la durée de leur résidence.
- En fin de projet au moins 17 artistes résidents considèrent qu'ils ont séjourné à Libreville dans un cadre propice au développement de leur activité de recherche et de production.
- À l'issue du projet, l'ensemble des médiateurs culturels ont été formés à travailler sur le projet.

5. Durée et format de la mission de prestation

Le contrat de prestation de services débutera le 18 avril 2024, ou au plus tard à la date de signature du contrat, et prendra fin au 30 septembre 2024.

La prestation sera répartie en 4 phases, dont la majeure partie se concentrera entre le 18 avril au 14 juillet 2024.

18 avril au 15 mai : phase préparatoire

- Suivi de la commande artistique des 3 à 4 artistes invités
- Mise en place du projet
- Recrutement de l'équipe
- Aménagement de l'ancienne ambassade
- Coordination avec l'hébergement et l'opérateur « voyage » pour l'arrivée des artistes résidents et des intervenants

20 mai au 23 juin : présence des artistes en résidence

- Accueil des artistes résidents et des intervenants
- Gestion opérationnelle de la résidence dans sa globalité
- Soutien aux besoins techniques et logistique des résidents, intervenants et équipes
- Formation des médiateurs et prise de contact avec les publics cibles pour les visites et en prévision de l'ouverture de la résidence au public.
- Organisation de l'exposition de fin de résidence et de son inauguration.

24 juin au 14 juillet : ouverture au grand public

- Gestion opérationnelle du départ des artistes
- Gestion opérationnelle de l'accueil du public
- Suivi de la programmation culturelle porté par l'opérateur « programmation », en lien avec les différents intervenants et partenaires

14 juillet au 30 septembre 2024 : post résidence

- Démontage / remise au propre des espaces (fin juillet)
- Assurer l'expédition des œuvres (fin juillet)
- Rédaction du rapport final

Les dates sont indicatives et peuvent être modifiées selon impératifs.

6. Modalités de paiement

Le règlement de la prestation sera effectué, par virement bancaire, conformément au devis fourni par le prestataire. Le règlement sera opéré en plusieurs tranches, service-fait sur présentation des factures en bonne et due forme et de livrables attestant le service-fait.

7. Profil du prestataire

Les experts missionnés par le prestataire devront présenter les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir de l'expérience dans l'organisation et la mise en œuvre d'événements culturels.
- Avoir de l'expérience dans l'agrégation de prestataires multiples pour assurer la réussite d'un événement.
- Avoir un intérêt et des connaissances dans les arts, les productions culturelles et les résidences artistiques.
- Avoir de l'expérience dans l'organisation et la négociation impliquant des artistes, des experts, des fournisseurs, des prestataires.
- Avoir d'excellentes compétences en communication sur les plans interpersonnel et interculturel.

- Avoir la capacité de s'adapter et de répondre rapidement et efficacement aux priorités changeantes.
- Être familier et informé des scènes artistiques et culturelles gabonaises et de leurs conventions.
- Être localisé à Libreville.

8. Durée de la mission

La mission démarre à la signature du contrat idéalement prévu au 18 avril 2024, et se termine au plus tard au 30 septembre 2024

9. Proposition financière

La proposition financière devra être la plus détaillée possible et indiquera :

- le coût de l'équipe en régie selon profil et présentant les coûts journaliers correspondants (homme-jour) (mission 1).
- le coût des frais de gestion pour la mise en œuvre administrative et financière des budgets dédiés (mission 2 à 6).
- le coût global de la mission de prestation.

La proposition financière ne pourra pas excéder le montant TTC de 93 385€ soit **61 256 544 Fcfa** sur la durée totale de la mission et devra être répartie de la façon suivante, sans aucune possibilité de fongibilité :

- Budget TTC dédié à la mise en à disposition en régie d'une équipe (mission 1) : ne pourra excéder 13 470 077 Fcfa (soit 20 535€), frais de gestion compris et TTC.
- Budget TTC dédié à l'achat du matériel artistique et audiovisuel ainsi que du mobilier nécessaire à la résidence (mission 2) : ne pourra excéder 14 759 033 Fcfa (soit 22 500€), frais de gestion compris et TTC.
- Budget TTC dédié au transport des œuvres (mission 3) : ne pourra excéder 9 839 355 Fcfa (soit 15 000€), frais de gestion compris et TTC.
- Budget TTC dédié aux achats nécessaires à l'organisation de l'exposition de fin de résidence (mission 4) : ne pourra excéder 5 247 656 Fcfa (soit 8 000€), frais de gestion compris et TTC.
- Budget TTC dédié aux achats nécessaires à l'organisation des visites commentées, les visites scolaires et des ateliers créatifs (mission 5) : ne pourra excéder 3 771 753 Fcfa (soit 5 750€), frais de gestion compris et TTC.
- Budget TTC dédié aux achats nécessaires à l'organisation des portes-ouvertes (mission 6) : ne pourra excéder 1 836 679 Fcfa (soit 2 800€), frais de gestion compris et TTC.
- Budget TTC dédié au défraiement et à la formation des médiateurs culturels à l'organisation des portes-ouvertes (mission 7) : ne pourra excéder 4 132 529 Fcfa (soit 6 300€), frais de gestion compris et TTC.
- Budget TTC dédié à l'organisation de 10 masterclass pour le secteur artistique et le grand public (mission 8) ne pourra excéder 8 199 462 Fcfa (soit 12 500€), frais de gestion compris et TTC.

Les budgets dédiés transiteront et seront mis en œuvre par le prestataire. Ils comprennent toutes les prestations nécessaires à la mise en œuvre des actions concernées.

10. Analyse de l'offre

L'offre sera analysée au regard des critères suivants :

- Qualité et pertinence de la proposition d'intervention et des profils d'expert au regard des objectifs attendus : 50%
- Pertinence de la proposition financière : 30%
- Compréhension de la mission : 20%

L'ambassade de France au Gabon se réserve le droit de :

- Déclarer la consultation sans suite ;
- Négocier avec un ou deux candidats mieux-disants ;
- Demander des renseignements complémentaires qui devront être fournis dans les 48h00 sous format électronique.

Les candidats devront être immédiatement disponibles pour réaliser la mission à compter de la signature du contrat

9. Envoi de candidature

Le dossier de candidature des prestataires intéressés par la présente mission devra obligatoirement comporter les six éléments suivants :

1. Une présentation du prestataire et des projets similaires sur lesquels il a eu à travailler ;
2. Un curriculum vitae des experts sous format PDF nommé « Prénom NOM –CV » d'une page maximum, ainsi qu'une copie des diplômes mentionnés dans le CV ;
3. Les certificats d'employeurs ou copies signées des contrats de consultance ou de travail attestant de l'expérience professionnelle ;
4. Une proposition technique et méthodologique détaillée ;
5. Une proposition financière détaillée sur la base du modèle proposé précisant au maximum les prestations (prix unitaire, quantité, frais de gestion) ;
6. Un document attestant du statut juridique du prestataire ;
7. Un RIB.

Le dossier de candidature complet, sous format électronique, devra parvenir **au plus tard le 17 avril 2024 (00h00 Libreville)**, à l'adresse suivante : edwige.sauzon-bouit@institutfrancais-gabon.com, copie audrey.ebibie@diplomatie.gouv.fr

Les soumissions reçues après la date et l'heure limites indiquées ci-dessus ne seront pas considérées.

Un mail de confirmation sera envoyé à chaque réception de candidature. A l'issue de l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le ou les deux premiers soumissionnaires les mieux disant.

Pour tout complément d'information, veuillez prendre attache avec Edwige SAUZON-BOUIT, Directrice déléguée de l'Institut français du Gabon et attachée culturelle à l'ambassade de France de Gabon par mail : edwige.sauzon-bouit@institutfrancais-gabon.com

ANNEXE 1 MODELE DE PROPOSITION FINANCIERE

Client : Ambassade de France au Gabon

Objet : Offre financière pour une prestation de gestion opérationnelle et logistique d'un lieu de résidence de création contemporaine et de réflexion à Libreville.

Désignation	Coût unitaire en Fcfa	Quantité	Total en Fcfa
Mission 1 - Mettre à disposition en régie et au sein du lieu de résidence une équipe composée			13 010 907 (<i>attention l'enveloppe dédiée est calculée TTC, il conviendra d'en indiquer ici le montant HT</i>)
Directeur/trice	XXXX	X jours/homme	
Responsable de l'accueil et de la logistique	XXXX	X jours/homme	
Responsable de la production technique des œuvres	XXXX	X jours/homme	
Mission 2 – Aménager, équiper et faire fonction le lieu de résidence de création.			14 759 032 (<i>attention l'enveloppe dédiée est calculée TTC, il conviendra d'en indiquer ici le montant HT</i>)
Achat des équipements audiovisuel, mobilier et artistique	XXXX	1	
Frais de gestion administrative des achats	XXXX	X%	
Etc...			
Etc...			
TOTAL HT			XXXX
CSS			XXXX
TVA			XXXX
TOTAL TTC			61 256 544